

COMPTE RENDU de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 17 avril 2018 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres

Christian Alary (*SPVM*)

André Brideau (*Arrondissement*)

Anna Karadimos (*SPVM*)

Marie-Josée Nobert (*Arrondissement*)

Frédéric Pépin (*Arrondissement*)

Mindy Pollak (*Arrondissement*)

Stephen Zakrzewski (*SPVM*)

Observateurs

Mélanie Diné (*Arrondissement*)

Joël Simard-Ménard (*Arrondissement*)

Philippe Tomlinson (*Arrondissement*)

Absente :

Membre

Daniel Girard (*SIM*)

La réunion débute à 9h40.

1. Adoption de l'ordre du jour

a) Adoption de l'ordre du jour

- Les membres recommandent
 - l'ajout dans Varia du point 3a) – Tolérances de stationnement demandées par les résidents lors de soirées privées ;
 - l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout ci-dessus.

2. Dossiers

a) Demande relative à l'implantation de mesures d'atténuation de la circulation sur l'avenue Villeneuve

- Les membres du Comité recommandent :
 - que le tréteau présent l'année dernière soit réinstallé cette année au même endroit ;
 - de ne pas réaliser de marquage au sol ni d'implanter de traverse piétonnière non protégée par des arrêts ou feux de circulation à l'intersection de l'avenue McNider car cela créeraient un faux sentiment de sécurité aux piétons et augmenteraient la dangerosité de cette intersection ;
 - de ne pas fermer l'avenue Villeneuve en «cul-de-sac» puisque que cela nuirait au bon déroulement des opérations de déneigement, de cueillette des ordures et du recyclage. De plus, cette fermeture imposerait aux résidents du secteur d'accéder à leur résidence uniquement par l'avenue du Parc en direction sud ;
 - que ces recommandations soient présentées au Conseil d'arrondissement.

b) Demande relative à l'implantation de mesures d'atténuation de la circulation sur l'avenue McNider

- Les membres mentionnent que les opérations de marquage de la chaussée devraient débuter sous peu, soit dès que la température le permettra.
- Les membres du Comité recommandent :
 - que les feux de circulation localisés sur l'avenue McNider à l'intersection du chemin de la Côte-Sainte-Catherine soient redirigés pour être bien enlignés avec la ligne d'arrêt ;

- que l'avenue McNider soit fermée à l'intersection du chemin de la Côte-Sainte-Catherine dans le cadre d'un projet pilote ;
 - qu'une vérification de la disponibilité du mobilier urbain entreposé au service des Travaux publics soit effectuée pour réaliser la fermeture de l'avenue McNider ;
 - que ces recommandations soient présentées au Conseil d'arrondissement.
- c) Demande relative à l'implantation d'un dos d'âne allongé sur l'avenue Pratt entre les avenues Van Horne et Ducharme
- Les membres du Comité mentionnent :
 - qu'il est très difficile de dicter ou d'inciter les automobilistes à prendre un chemin prédéterminé.
 - Les membres du Comité recommandent :
 - que l'implantation d'un dos d'âne allongé sur l'avenue Pratt entre les avenues Van Horne et Ducharme soit envisagée et qu'elle fasse partie d'un éventuel plan d'implantation sur l'ensemble de l'arrondissement ;
 - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.
- d) Demande relative à l'implantation d'un dos d'âne allongé sur l'avenue Rockland entre l'avenue Bernard et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- Les membres du Comité recommandent :
 - qu'une enseigne indiquant la limite de vitesse soit installée à cet endroit ;
 - que l'installation d'un mini radar / afficheur de vitesse soit retenue et qu'elle fasse partie d'un éventuel plan d'implantation sur l'ensemble de l'arrondissement ;
 - de ne pas implanter de dos d'âne allongé sur l'avenue Rockland puisque la condition 4 «Passage d'un circuit régulier d'autobus – Admissibilité du tronçon - Le tronçon ne fait partie d'un circuit régulier d'autobus» établi dans la liste des «Critères minimaux de justification des dos d'âne allongés» de notre politique d'implantation interne n'est pas rencontré ;
 - que ces recommandations soient présentées au Conseil d'arrondissement.
- c) Demande relative à l'implantation d'un dos d'âne allongé sur l'avenue Bloomfield entre les avenues Laurier et Fairmount
- Les membres du Comité recommandent ;
 - que l'implantation d'un dos d'âne allongé sur l'avenue Bloomfield entre les avenues Laurier et Fairmount soit envisagée et qu'elle fasse partie d'un éventuel plan d'implantation sur l'ensemble de l'arrondissement ;
 - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.
- d) Demande relative à l'implantation de mesures d'atténuations de la circulation sur l'avenue Courcelette
- Les membres du Comité recommandent :
 - que de nouveaux comptages de la circulation soient réalisés sur l'avenue Courcelette ;
 - que cette demande soit revue à une prochaine réunion du Comité lorsque les résultats du comptage seront obtenus ;
 - que la recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.

3. Varia

- a) Tolérances de stationnement demandées par les résidants lors de soirées privées
- Les membres du Comité mentionnent qu'aucune demande de tolérance de stationnement ne doit être envoyée directement au *SPVM* ni à la firme *G4S* responsable de l'application du stationnement dans l'arrondissement.

La réunion prend fin à 11h55.